Éducation physique et sportive

L'évaluation aux baccalauréats, CAP et BEP de l'enseignement général, technologique et professionnel en Education Physique et Sportive

Rapport annuel session 2014

Ce document peut être utilisé librement dans le cadre des activités de l'enseignement scolaire, de la formation des professeurs et de l'organisation des examens.

Toute reproduction, même partielle, à d'autres fins ou dans une nouvelle publication, est soumise à l'autorisation du directeur général de l'Enseignement scolaire.

SOMMAIRE DU RAPPORT

Les membres de la commission nationale	4
Préambule	
Synthèse du contenu des rapports académiques	
1.1. Prise en compte des recommandations du rapport 2013 et « pratiques promette	uses »
1.1.1. La remontée des informations académiques	
1.1.2. Le fonctionnement des commissions	
1.1.3. La gestion des inaptitudes	
1.1.4. Les établissements AEFE	
1.1.5. Les travaux de la commission académique comme outil de pilotage	10
1.2. Réflexions vers la commission nationale	
2. Constats principaux concernant les résultats chiffrés	13
2.1. Les moyennes	
2.2. La fréquentation	15
3. Les inaptitudes	17
3.1. Les taux d'inaptitudes dans les épreuves en CCF	17
3.1.1. Taux des dispenses (inaptes totaux)	17
3.1.2. Evolution des taux de dispenses au cours des dernières années	17
3.1.3. Taux de dispenses (toutes épreuves confondues) selon les académies	
3.1.4. Les épreuves adaptées	
4. Enseignement commun : Contrôle en Cours de Formation Résultats nationaux	
4.1. Baccalauréats G/T : Enseignement commun : Contrôle en Cours de Formation	
4.1.1. Les moyennes 2014 et leur évolution / aux années précédentes	
4.1.2. La fréquentation des CP et son évolution / aux années précédentes	
4.1.3. La fréquentation des APSA	
4.1.4. Les moyennes par APSA	
4.1.5. Liens fréquentation moyenne	
4.1.6. La fréquentation des APSA de la liste académique	
4.1.7. Les moyennes selon les académies	
4.2. Baccalauréats professionnels : enseignement commun CCF	
4.2.1. Les moyennes 2014 et leur évolution / aux années précédentes	
4.2.2. La fréquentation des CP et son évolution / aux années précédentes	
4.2.4. Les moyennes par APSA	
4.2.5. Liens fréquentation – moyennes	
4.2.6. La fréquentation des APSA de la liste académique	
4.2.7. Les moyennes selon les académies	
4.3. CAP-BEP: enseignement commun CCF	
4.3.1. Les moyennes globales et leur évolution	
4.3.2. La fréquentation des CP et son évolution / aux années précédentes	
4.3.3. La fréquentation des APSA	
4.3.4. Les moyennes par APSA	
4.3.5. Liens fréquentation – moyenne	
4.3.6. La fréquentation des APSA de la liste académique	
4.3.7. Les moyennes selon les académies	
4.4. Synthèse enseignement commun CCF	
4.4.1. Comparaison des moyennes générales	
, , ,	

4.4.2. Les liens fréquentation-moyenne	46
4.4.3. Les moyennes APSA	47
5. Enseignement commun : Contrôle Ponctuel Résultats nationaux	49
5.1. Baccalauréats G/T	
5.1.1. Les moyennes globales	49
5.1.2. Les moyennes et fréquentations par binôme d'activités	49
5.2. Baccalauréats professionnels	
5.2.1. Les moyennes globales	
5.2.2. Les moyennes et fréquentations par binôme d'activités	51
5.3. CAP-BEP	
5.3.1. Les moyennes globales	52
5.3.2. Les moyennes et fréquentations par binôme d'activités	52
5.4. Synthèse enseignement commun : contrôle ponctuel	53
6. Épreuve facultative	54
6.1. Contrôle en Cours de Formation	54
6.2. Contrôle en ponctuel	54
6.2.1. Les moyennes et fréquentations par APSA	54
6.2.2. Les APSA académiques	55
6.2.3. Sportifs de Haut Niveau (SHN) sur liste, Sportif de haut niveau du Sport Scolaire	
(SHNSS) et Jeunes officiels (JO)	56
Annexe 1 : Evolutions souhaitées concernant EPS NET	58
Annexe 2 : Trame du rapport de la commission académique 2015	59

Les membres de la commission nationale

Présidente : Valérie DEBUCHY, IGEN, Doyenne du groupe de l'EPS **Vice - Présidentes** : Véronique Eloi-Roux IGEN, Carole SEVE IGEN

Secrétaire : Didier HALAIS, Prag, rectorat de Versailles

Membres titulaires:

Bernard ANDRE -- IGEN
Jean-Pierre BARRUE – IGEN –
André CANVEL – IGEN
Michèle JEANNE-ROSE IGEN
Jean-Marc BODET -- IA-IPR rectorat de Clermont Ferrand
Patrick DUMONT – IA IPR de Créteil
Marie-Noëlle HUMBERT -- IA-IPR rectorat de Reims
Vincent LEPELLETIER -- IA-IPR rectorat de Versailles
Agnès RAYBAUD -- IA-IPR rectorat de Nice
Bruno TREHET -- IA-IPR rectorat de Paris
Cécile BELLEUDY – Prag, académie de Limoges
Joëlle BORGA – Prag, académie de Toulouse
Valérie MILLET – Prag Lycée, académie de Dijon
Xavier RACINAIS – Prag, académie de Bordeaux
Amélie Barranger – Prag, académie de Nantes

Membres suppléants IA-IPR :

Laurence BURG -- IA-IPR rectorat de Grenoble Joël DUGAL -- IA-IPR rectorat de Montpellier Pascal GADUEL -- IA-IPR rectorat de Versailles Jean-Michel MOUSSET -- IA-IPR rectorat d'Orléans-Tours Bruno REIBEL -- IA-IPR rectorat de Créteil

Membres suppléants enseignants :

Philippe ANDRIEUX – Prag, académie de Paris Vincent CARBOU – Prag, académie de Créteil Chloé DUTILH – Prag, académie de Créteil Laurence MENDEZ – Prag, académie de Versailles

Préambule

La commission nationale d'évaluation de l'EPS a été créée par l'arrêté du 9 avril 2002 et la note de service du 12 juin 2002 qui fixent les modalités d'évaluation de l'EPS aux baccalauréats Général et Technologique. Le premier rapport de la commission nationale a été réalisé suite à la session 2003 des baccalauréats de l'enseignement général et technologique.

La commission nationale est composée de représentants de l'administration, des corps d'inspection et des experts disciplinaires. Elle est « présidée par le doyen du groupe d'éducation physique et sportive de l'inspection générale de l'éducation nationale ou son représentant ; elle est placée auprès de la direction générale de l'enseignement scolaire»¹. Le renouvellement des membres de cette commission se fait par fraction ou totalité tous les trois ans.

Sa mission essentielle est d'assurer une régulation des modalités de l'évaluation au baccalauréat pour tous les types d'enseignements. Elle a également pour missions :

- d'élaborer le cahier des charges des outils informatiques de recueil des données ;
- de publier les données statistiques significatives de la session d'examen ;
- de proposer les adaptations ou modifications éventuelles des épreuves, des éléments d'évaluation, des niveaux d'acquisition et des référentiels académiques.

Les travaux de la commission se réalisent sur la base de deux types de données essentielles :

- des données quantitatives (remontée par les académies d'un fichier Excel récapitulant des données chiffrées concernant les examens EPS) ;
- des données qualitatives (les rapports des commissions académiques d'harmonisation et de proposition des notes en EPS).

Cette année la méthodologie de travail mise en place a été la suivante :

- Synthèse nationale préalable des données chiffrées à l'aide de différents indicateurs (calcul des moyennes globales aux différents examens, des moyennes filles et garçons, des moyennes des APSA selon les examens et le sexe, des taux de fréquentation des APSA, des taux de dispenses...);
- Étude de la synthèse nationale des données chiffrées et comparaison selon les examens, le sexe, les APSA, les académies. Cette étude a été menée de façon parallèle par les membres de la commission, puis la synthèse préalable effectuée par un sous-groupe a été présentée et discutée en commission plénière ;
- Lecture des rapports académiques. Les dossiers ont été répartis entre les membres de la commission (chaque dossier a été lu par trois membres). Les observations ont été synthétisées et discutées en commission plénière ;
- Travail en sous-groupes sur les référentiels des APSA dont les moyennes a) différaient par rapport aux moyennes globales, b) présentaient des écarts filles-garçons importants, et c) présentaient des écarts importants selon les examens.

¹ Arrêté du 21-12-2011 Modalités d'organisation du contrôle en cours de formation et de l'examen ponctuel terminal prévus pour l'éducation physique et sportive

1. Synthèse du contenu des rapports académiques

La lecture et la synthèse des rapports académiques ont visé trois objectifs principaux :

- apprécier la prise en compte des recommandations du rapport national 2013;
- relever des pratiques dans certaines académies qui concourent à un pilotage efficient des examens et à une évolution des pratiques enseignantes ;
- synthétiser les réflexions à destination de la commission nationale.

1.1. Prise en compte des recommandations du rapport 2013 et « pratiques prometteuses »

1.1.1. La remontée des informations académiques

Le travail de saisie des résultats académiques dans le fichier Excel constitue une lourde charge. Bien que conscients de la lourdeur de ce travail, les membres de la commission insistent sur l'importance de ces remontées pour pouvoir disposer de statistiques nationales indispensables pour réaliser un état de la discipline. Le taux de remontée des informations chiffrées a été très satisfaisant et nous remercions les personnes ayant réalisé ce travail.

La commission essaiera de proposer pour l'année prochaine un fichier plus simple à remplir.

La commission insiste sur l'**importance de sensibiliser les équipes pédagogiques à renseigner de la manière la plus fiable possible les fichiers EPSNET** (en évitant par exemple de simplifier la saisie des données en ne différenciant pas tous les menus, notamment dans la voie professionnelle). Des pratiques de « saisies économiques » peuvent donner lieu à des propositions d'harmonisation chez les élèves qui n'ont pas lieu d'être et fausser les statistiques.

La grande majorité des rapports académiques a respecté la trame proposée et a ainsi facilité la lecture et la synthèse par les membres de la commission. Ces rapports sont riches d'informations qualitatives qui permettent de mieux saisir des spécificités académiques. Ils caractérisent notamment la manière dont les académies s'appuient sur les éléments de ces rapports pour aider au pilotage des examens et à la transformation des pratiques enseignantes.

1.1.2. Le fonctionnement des commissions

Le contenu des rapports met en évidence le **souci des commissions académiques de proposer une EPS équitable** (réduire les différences possibles de notation interétablissements) **et inclusive** (faire pratiquer et noter le maximum d'élèves en EPS). Elles remplissent avec sérieux et efficacité leurs missions :

- elles se dotent d'outils pour faciliter l'examen de la validité des protocoles d'évaluation ;

- elles procèdent à des harmonisations (dans l'enseignement commun CCF) par établissement selon des protocoles explicites et en prenant en compte différents critères;
- elles informent les établissements des harmonisations réalisées et les justifient ;
- lors de la commission, les membres se mettent d'accord sur l'amplitude des écarts tolérés. Ces amplitudes varient selon les académies et selon les critères :
 - o écart de la moyenne générale de l'établissement par rapport à la moyenne académique (en général examen de la commission à partir d'un écart supérieur ou inférieur à 1 point)
 - o écart de la moyenne APSA par rapport à la moyenne académique de l'APSA (en général examen à partir d'un écart supérieur ou inférieur à 1.5 point)
 - écart de la moyenne des filles et de la moyenne des garçons pour chaque APSA par rapport à la moyenne académique (en général examen à partir d'un écart supérieur ou inférieur à 1 point)
 - écart entre la moyenne des filles et la moyenne des garçons dans chacune des épreuves de l'établissement (en général examen à partir d'un écart supérieur ou inférieur à 1 point)
- les décisions d'harmonisation ne sont pas systématiques, mais s'appuient sur différents éléments :
 - o le nombre d'élèves concernés par l'épreuve (il faut que ce nombre soit jugé significatif pour que la commission procède à une harmonisation)
 - o le nombre de 00 ou de 20 susceptible d'influer sur les écarts
 - o le contexte local (présence de SSS, d'options facultatives... dans l'établissement)
 - o un argumentaire qualitatif du coordonnateur
- les harmonisations, en combinant plusieurs variables, sont de plus en plus « fines » ;
- dans certaines académies, un coordonnateur de chaque établissement, référent pour la certification, vient argumenter ses notes auprès de sous-commissions académiques de proximité. Cette organisation facilite les décisions de la commission. En effet, les professeurs d'EPS sont ceux qui connaissent le mieux leurs élèves et sont les plus à même d'orienter les décisions à prendre sur les cas particuliers.

Les harmonisations sont essentiellement réalisées pour l'enseignement commun en CCF. Concernant les autres épreuves (ponctuel obligatoire, facultatif CCF et ponctuel, enseignement de complément), si les écarts sont examinés et discutés, les commissions ne s'autorisent pas à les harmoniser même lorsque des écarts importants sont constatés. Le nombre plus faible de candidats, la diversité des profils des candidats, les spécificités locales (malgré le cadrage national et académique des épreuves ponctuelles)... rendent en effet plus difficile la comparaison des moyennes. Cependant, il parait important de constater les écarts et d'en analyser les causes.

Dans certaines commissions, les actions ne se limitent pas à une étude des notes mais se prolongent par d'autres types de travaux :

- la discussion de la pertinence des listes académiques APSA au regard des taux de fréquentation et la révision régulière de ces listes ;
- la proposition d'épreuves adaptées ;

- la proposition de groupes de travail sur des problématiques soulevées par la commission;

- ...

1.1.3. La gestion des inaptitudes

Le contenu d'un certain nombre de rapports académiques témoigne des **efforts** réalisés **pour sensibiliser les équipes enseignantes et les former pour noter les élèves présentant une inaptitude partielle permanente ou temporaire**. Les membres de la commission invitent les académies à poursuivre ces efforts, l'enjeu étant toujours de faire pratiquer l'EPS au plus grand nombre. Plusieurs stratégies ont été relevées :

- création de groupes de travail académique sur cette thématique ;
- mise en place de journées de formation;
- diffusions et échanges d'informations, via le site académique, concernant les formes possibles d'adaptation des épreuves ;
- visite des établissements présentant un taux de dispenses important au regard de la moyenne académique.

Bien souvent les académies évaluent l'efficacité des actions mises en place grâce à un suivi de l'évolution du taux des dispenses. L'évolution de ce taux de dispense est interprétée au regard d'autres indicateurs : le taux d'inaptitude partielle, le nombre d'élèves bénéficiant d'une épreuve adaptée.

Certaines académies affinent l'analyse des inaptitudes partielles en identifiant les APSA qui sont le plus concernées par les inaptitudes partielles. D'autres ont mis en place une charte des inaptitudes et du contrôle adapté.

Quelques académies mettent également des actions en place afin de sensibiliser le corps médical (via les médecins scolaires) à la spécificité et à l'intérêt de la pratique des APSA en EPS en vue de limiter le nombre de dispenses de complaisance.

Dans certaines académies, les commissions demandent au coordonnateur (dans la fiche de « suivi EPS ») des informations relatives aux épreuves adaptées (nombre, types, APSA concernées), aux nombres d'inaptitudes totales, partielles... de manière à pouvoir réaliser un état académique assez précis.

La disposition « Note + DI + DI = note » a souvent fait l'objet de commentaires dans les rapports académiques. Certains soulignent que cette disposition peut inciter les élèves à des comportements utilitaristes peu constructifs, en se faisant dispenser dès lors qu'ils ont obtenu une bonne note au premier trimestre.

La commission souhaite rappeler que :

- il convient d'être très prudent dans la transmission des notes aux élèves lors de l'année de terminale. Les notes trimestrielles ne sont pas les notes de CCF et ne doivent pas être identifiées comme notes du bac;
- l'organisation des rattrapages prévus par les textes doit permettre la validation du plus grand nombre d'élèves inaptes temporairement, juste après les cycles d'enseignement et/ou en fin d'année.

- l'esprit initial de l'article D-312-4 du code de l'éducation qui dispose que « seuls peuvent être dispensés de l'épreuve d'EPS, les candidats reconnus totalement inaptes pour la durée de l'année scolaire, par un médecin... » est de « protéger » l'élève méritant qui se blesse durant son année scolaire et qui ainsi peut tout de même bénéficier d'une note.
- à l'opposé, il est possible, pour les enseignants d'EPS, de ne pas formuler de note s'ils considèrent les éléments d'appréciation trop réduits comme le stipule la circulaire n° 2012-093 du 8-6-2012 modifiée par la note de service n° 2012-187 du 12-12-2012 et la circulaire n° 2013-131 du 28 août 2013. Ils peuvent alors mentionner « dispensé d'éducation physique et sportive pour raisons médicales ».

(http://circulaires.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/09/cir 37478.pdf).

Conclusion:

DI + DI + Note = Note, si l'enseignant de l'élève considère qu'il dispose de suffisamment d'éléments pour entériner la note comme révélatrice du niveau de compétence de l'élève **Ou**

DI + DI + Note = Dispensé, dans le cas contraire, c'est-à-dire si l'enseignant considère que la note n'est pas révélatrice du niveau de compétence de l'élève.

Des arguments devront être apportés par l'enseignant à la commission académique pour justifier de l'un ou l'autre choix.

La commission nationale examinera l'évolution du taux de dispenses (notamment le nombre de « Note + DI + DI ») l'an prochain.

1.1.4. Les établissements AEFE

Dans certains rapports, les commissions examinent les notes des établissements AEFE dont l'académie est référente examen et procèdent à des harmonisations concernant certains établissements lorsque les écarts constatés sont importants.

Cette prise en compte des établissements AEFE est essentielle pour favoriser le lien avec les équipes enseignantes de ceux-ci. Elle permet également de limiter d'éventuelles iniquités entre les élèves. Nous invitons les académies à systématiser ce travail en :

- demandant aux établissements AEFE de « remonter » leurs protocoles d'évaluation et leurs résultats;
- demandant d'accompagner les retours chiffrés d'une fiche de suivi de l'EPS dans l'établissement (comprenant plusieurs types d'informations susceptibles d'éclairer les membres de la commission sur les conditions de l'enseignement de l'EPS pour aider aux décisions d'harmonisation) et éventuellement d'un argumentaire du coordonnateur pour éclairer les notes;
- harmonisant éventuellement en se référant de manière préférentielle aux autres données des établissements AEFE de la zone, et aux données nationales de l'année précédente (en effet les données académiques ne constituent pas forcément des moyennes de référence pertinentes);

- informant les établissements lorsque des décisions d'harmonisation ont été prises et en les justifiant. Lorsque des décisions d'harmonisation n'ont pas été prises alors que d'importants écarts ont été observés, informer et conseiller les établissements ;
- communiquant aux établissements le rapport académique et le rapport de la commission nationale.

Pour rappel, les zones AEFE ont la possibilité de proposer pour l'enseignement facultatif ponctuel des APSA académiques différentes de celle de leur académie de référence pour les examens, ceci permet une meilleure adaptation aux caractéristiques des différents territoires.

Les membres de la commission ont trouvé pertinente la proposition d'étendre cette possibilité d'adaptation à la liste académique pour l'enseignement commun des lycées. Cette proposition sera discutée en collège d'IG et avec l'ensemble des IA-IPR.

1.1.5. Les travaux de la commission académique comme outil de pilotage

Les formes d'utilisation des travaux de la commission académique sont multiples et visent différents objectifs. Un grand nombre d'académies s'appuie sur les observations de la commission pour contribuer à la réalisation d'un état de la discipline EPS. Il convient que les informations et les analyses contenues dans un rapport académique soient partagées avec les lycées comme avec les collèges et impulsent des réflexions sur les pratiques enseignantes en matière d'offre de formation, de traitement didactique des activités physiques et d'organisations pédagogiques.

La communication auprès des établissements est donc essentielle et peut se réaliser:

<u>Via le site académique</u> :

De manière générale le rapport est mis à disposition des établissements sur le site académique. Ce rapport permet aux équipes de situer leurs résultats dans les moyennes académiques et de prendre connaissance des préconisations de la commission académique envers les établissements.

Exemples:

- attirer l'attention sur la faible diversité de l'offre certificative et proposer des voies de transformation (proposer des alternatives à la course de demi-fond en CP1, essayer de davantage intégrer des APSA contribuant à la CP2, ne pas « bachoter » un nombre réduit d'APSA dès la seconde);
- attirer l'attention sur les différences de résultats entre les filles et les garçons dans certaines APSA: porter une attention sur les ensembles certificatifs proposés (des ensembles qui conviennent aux garçons et aux filles), mais aussi être attentifs au traitement des APSA et aux modes d'évaluation retenus;
- importance de la mise en place d'une EPS adaptée ;
- rappel des modalités de capitalisation des notes (voie pro) et conseils concernant les formats de cette capitalisation.

Via les lettres de rentrée :

Certaines observations et constats de la commission sont parfois repris dans la lettre de rentrée de l'inspection pédagogique de manière à sensibiliser les personnels de direction aux évolutions de la certification dans la discipline, attirer l'attention des équipes enseignantes sur des éléments essentiels, déterminer des axes de travail (sur plusieurs années) pour l'académie. Ces axes peuvent se situer autour de :

- l'égalité de traitement des élèves entre les différentes séries ou les différentes voies :
- l'égalité de traitement fille/garçon;
- les modalités d'une école inclusive :
- l'évolution des offres de formation et leur continuité collège/lycée.

Directement vers les établissements :

Le retour des harmonisations aux établissements concernés est un élément incontournable. Un suivi de certains établissements, par exemple régulièrement harmonisés (car sans argumentation recevable) ou présentant un taux de dispenses hors normes est généralement réalisé par les corps d'inspection.

Ce retour s'effectue quelquefois lors de réunions d'animation (réunion de coordonnateurs) et lors des réunions d'équipe organisées au moment des inspections.

La constitution de groupes de réflexion spécifiques

Les observations réalisées lors de la commission peuvent donner lieu à la constitution de groupes de travail spécifiques visant à faire évoluer les pratiques des enseignants. Ont été, par exemple, repérés dans les académies :

- des groupes de travail sur l'EPS adaptée et la constitution de référentiels adaptés ;
- un groupe de travail sur les outils d'évaluation en tennis de table et en badminton suite aux observations récurrentes des écarts de moyennes filles-garçons dans ces APSA: à partir des référentiels, quels indicateurs retenir? Que regarder de la motricité des élèves? (en se dégageant du modèle prédominant de la motricité athlétique masculine);
- un groupe de travail réunissant plusieurs équipes d'établissements suite aux écarts constatés des moyennes concernant une APSA proposée en option facultative CCF dans ces établissements ;
- un groupe de travail sur les épreuves ponctuelles ;
- -un groupe de mutualisation des pratiques et contenus pour les équipes proposant l'enseignement complémentaire.

1.2. Réflexions vers la commission nationale

Les réflexions des académies envers la commission nationale ont été nombreuses : elles concernent essentiellement l'outil EPSNET et le souhait d'examiner certains référentiels au regard des écarts de moyennes constatés et des retours des enseignants d'EPS.

Un grand nombre de rapports mentionne des difficultés d'utilisation et des demandes d'évolution d'EPSNET. Pour espérer une prise en compte de ces demandes (dans EPSNET ou plus probablement l'application CYCLADES qui devrait être mise en place

prochainement), il nous semble indispensable d'effectuer un tri dans ces souhaits. Après discussion la commission a proposé de faire « remonter » (via la commission nationale et les académies) un nombre restreint concernant les évolutions auprès de la Division des Systèmes d'Information (CF. Annexe 1).

Nous avons relevé un certain nombre de constats récurrents concernant les résultats dans les rapports. Ceux-ci peuvent se résumer en quelques points essentiels :

- les APSA de la CP1 et de la CP4 génèrent des écarts entre les moyennes filles et les moyennes garçons plus importants que les APSA des autres CP → propositions de revoir les barèmes des APSA CP1 pour les filles, de mieux prendre en compte les spécificités filles et garçons dans les référentiels des APSA de la CP4;
- les activités de la CP5 et la course de demi-fond génèrent des écarts importants entre les moyennes des élèves de la voie GT et de la voie pro (à l'avantage de la voie GT);
- barème insuffisamment discriminant pour l'épreuve facultative de natation ;
- des déséquilibres importants concernant la fréquentation des binômes de l'enseignement commun en ponctuel

Lors de l'examen des moyennes, nous avons gardé en tête ces réflexions de manière à vérifier si les observations académiques se révélaient identiques sur le plan national.

2. Constats principaux concernant les résultats chiffrés

Pour l'année 2014, les statistiques ont été effectuées pour :

- le bac G/T : 447 000 candidats (32 académies)

- le bac pro : 110 000 candidats (28 académies)

- le CAP-BEP: 193 000 candidats (28 académies)

La majorité des constats réalisés l'année dernière restent valables pour cette année

2.1. Les moyennes

→ Comme l'année dernière les moyennes nationales pour l'enseignement commun sont plus élevées pour les garçons que pour les filles (quelles que soient les filières et le type d'épreuve). L'écart entre les garçons et les filles s'est cependant réduit par rapport à l'année dernière. Cet écart reste plus marqué pour l'épreuve en ponctuel que pour l'épreuve en CCF.

Les moyennes sont plus élevées pour le contrôle en cours de formation (CCF) que pour le contrôle ponctuel.

Il est à noter que si pour le CCF ce sont les bacs généraux qui obtiennent les meilleurs résultats, pour le contrôle ponctuel ce sont les CAP-BEP.

	Bac G	Bac T	Bac pro	CAP-BEP
Moyennes globale	14,04	13,04	12,86	12,66
Moyennes garçons	14,40	13,44	12,83	12,97
Moyennes filles	13,74	12,64	12,42	12,21

Moyennes : Contrôle en CCF – enseignement commun

	Bac G/T	Bac pro	CAP-BEP
Moyenne globale	12,14	12,02	12,40
Moyenne garçons	12,50	12,40	12,78
Moyenne filles	11,62	11,29	11,75

Moyennes : Contrôle en ponctuel – enseignement commun

→ Les moyennes de l'épreuve facultative en CCF et de l'enseignement de complément sont beaucoup plus élevées que pour l'épreuve facultative en ponctuel.

Les filles obtiennent de bons résultats, et souvent des moyennes supérieures à celles des garçons. Deux hypothèses principales sont envisageables : le profil des filles concernées (des jeunes filles motivées et sans doute plus « sportives »), et une offre de formation pour ces enseignements plus diversifiée.

Les moyennes de l'épreuve facultative sont légèrement plus élevées que celles de l'enseignement de complément alors que cet enseignement exige un investissement plus important des élèves. Les membres de la commission soulignent cependant que ce dispositif ne doit pas seulement s'apprécier au regard des points rapportés pour le bac mais aussi au regard de la plus-value dans le parcours des élèves (réflexion critique, préprofessionnalisation...) qu'apporte cet enseignement.

	Facultatif CCF	Facultatif ponctuel	Enseignement de complément
Moyenne globale	15,93	11,86	15,21
Moyenne garçons	16,09	11,38	15,20
Moyenne filles	15,72	12,54	15,23

Moyennes : Enseignements facultatifs et de complément

→ Les APSA présentant les moyennes les plus élevées et les plus basses (enseignement commun CCF) diffèrent selon les voies.

	Bac (G/T	Bac pro CAP-BEP		Bac pro CAP-BEP	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles
1	Sauvetage	Sauvetage	Escalade	Step	Boxe française	Step
2	Judo	Step	Football	Danse	Football	Danse
3	Relais vitesse	Course en durée	Badminton	Acrosport	Badminton	Acrosport
4	Gymnastique	Natation en durée	Rugby	Rugby	Sauvetage	Sauvetage
5	Rugby	Danse	Tennis de table	Escalade	Natation	Arts du cirque

APSA présentant les moyennes les plus élevées

	Bac (G/T	Bac	Bac pro		-BEP	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	
n-4	Javelot	Saut en hauteur	Disque	Disque	Javelot	Natation vitesse	
n-3	Danse	Tennis de Table	Step	Saut en pentabond	Course de demi-fond	Disque	
n-2	Gym	Volley-ball	Gym	Javelot	Step	Javelot	
n-1	Saut en hauteur	Javelot	Natation	Course de demi-fond	Gym	Course de demi-fond	
n	Aérobic	Disque	Course de demi-fond	Course de haies	Danse	Course de haies	

APSA présentant les moyennes les plus basses

- → Les constats réalisés l'année dernière concernant les différences entre les « moyennes APSA » de l'enseignement commun CCF sont globalement les mêmes que ceux de cette année. Synthèse des constats principaux :
 - Bac G/T:
 - Trois points d'écart (que ce soit pour les garçons ou les filles) entre les moyennes APSA les plus élevées et les plus basses
 - o Faiblesse des moyennes filles en lancer de disque et en javelot
 - Moyennes élevées filles et garçons en sauvetage et dans les activités de la CP5
 - Écart important entre les moyennes filles et les moyennes garçons dans les APSA de la CP1 et de la CP4 (à l'avantage des garçons)
 - Bac pro:
 - Écart de 2.4 points entre les moyennes APSA les plus élevées et les plus basses pour les filles, écart de 1.5 point entre les moyennes APSA les plus élevées et les plus basses pour les garçons
 - o Faiblesse des moyennes filles pour les « APSA athlétisme »
 - o Faiblesse des moyennes filles et garçons pour le demi-fond
 - Écart entre les moyennes filles et moyennes garçons important dans les APSA de la CP1 et de la CP4 (à l'avantage des garçons)
 - CAP-BEP:
 - Écart de 2 points entre les moyennes APSA les plus élevées et les plus basses pour les filles, écart de 1.3 point entre les moyennes APSA les plus élevées et les plus basses pour les garçons
 - o Faiblesse des moyennes filles pour les APSA de la CP1
 - o Faiblesse des moyennes garçons dans les APSA de la CP3
 - o Faiblesse des moyennes filles et garçons pour le demi-fond
- → Pour le contrôle ponctuel de l'enseignement commun, les différences de moyenne entre les différents binômes d'activités sont faibles.

2.2. La fréquentation

→ L'offre de certification pour l'enseignement commun en CCF reste globalement la même que celle de l'année dernière. Elle s'organise principalement autour de la course de demi-fond, le badminton, la musculation et l'acrosport. L'APSA de la CP2 la plus fréquemment présente dans l'offre de certification est l'escalade (Bac G/T : 14,61%; Bac pro : 14,83%; CAP-BEP : 16,63%).

Certaines APSA sont très peu présentes dans ces offres (10 APSA à moins de 2% pour le Bac G/T, 5 pour le Bac pro et le CAP-BEP). Les APSA fréquentées à moins de 2% et communes à tous les examens sont au nombre de deux : le judo et la boxe savate française.

	Bac G/T	Bac pro	CAP-BEP
Course de demi-fond (CP1)	38,99 %	39,07 %	41,76 %
Musculation (CP5)	26,28 %	43,39 %	42,18 %

Badminton (CP4)	38,79 %	38,37 %	34,79 %
Acrosport (CP3)	28,27 %	19,14 %	19,78 %

APSA les plus fréquentes dans les ensembles certificatifs (CCF)

- → Pour le contrôle ponctuel de l'enseignement commun, dans les trois voies, les binômes les plus choisis sont ceux dans lesquels le demi-fond est présent (plus de 80% dans toutes les voies).
- → Si les APSA de la liste académique sont souvent choisies par les candidats pour l'option facultative en ponctuel, elles le sont peu pour l'enseignement commun. Ne pas hésiter à réviser ces listes (pour le facultatif ponctuel et le CCF) de manière à bien les ancrer dans des spécificités académiques.

3. Les inaptitudes

3.1. Les taux d'inaptitudes dans les épreuves en CCF

3.1.1. Taux des dispenses (inaptes totaux)

	F ET G	F	G
BAC G/T	3.56%	4.80%	2.10%
BAC PRO	5.14%	7.80%	2.95%
CAP BEP	3.52%	5.47%	2.18%

Pourcentage d'inaptitudes selon les filières et le sexe

Constats principaux:

- par rapport à 2013, le pourcentage des inaptes totaux est resté stable pour les bacs pro et a diminué pour les bacs G/T (de 4.04% à 3, 56%) et les CAP-BEP (de 3.88% à 3.52%). Comme l'année dernière le bac général présente le taux d'inaptitudes le plus faible et le bac pro le plus important ;
- ce taux est plus important pour les filles que pour les garçons quels que soient les examens ;
- le pourcentage pour les filles de bac pro nécessite d'être surveillé dans la mesure où il reste important (même s'il baisse par rapport à l'année dernière).

3.1.2. Evolution des taux de dispenses au cours des dernières années

BAC G ET T	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006
G+F	3.56%	4.04%	3.93%	4.80%	4.75%	4.76%	3.82%	4.28%	3.98%
Garçons	2.10%	2.45%	2.48%	2.88%	2.77%	2.85%	2.54%	2.39%	2.26%
Filles	4.80%	5.33%	5.12%	6.32%	6.32%	6.25%	4.85%	5.80%	5.38%

BAC PRO	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006
G+F	5,14%	5,17%	5,24%	5,50%	5,69%	5,91%	6,17%	8,82%	6,24%
Garçons	2,95%	3,27%	3,18%	3,74%	3,65%	3,98%	3,65%	5,08%	3,53%
Filles	7,80%	8,24%	8,53%	7,98%	8,78%	8,00%	9,60%	14,14%	9,87%

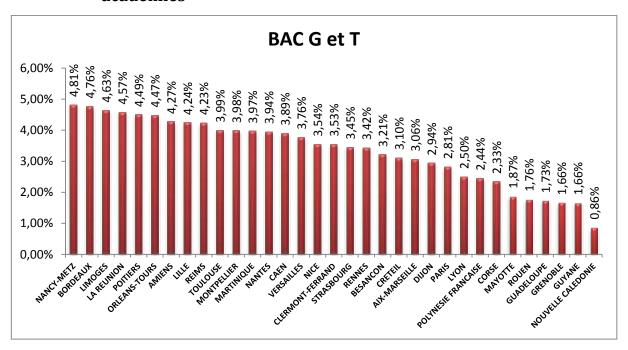
CAP - BEP	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006
G + F	3,52%	3,88%	3,73%	2,18%	4,00%		4,52%	4,52%	5,22%
Garçons	2,18%	2,40%	2,29%	4,90%	3,45%		3,16%	2,73%	3,61%
Filles	5,47%	6,09%	5,74%	3,30%	4,71%		6,39%	6,88%	7,84%

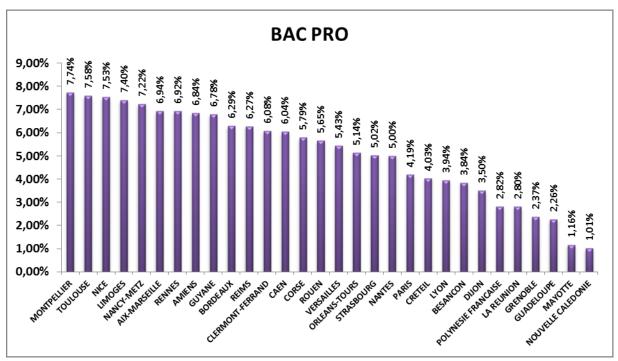
Constats principaux:

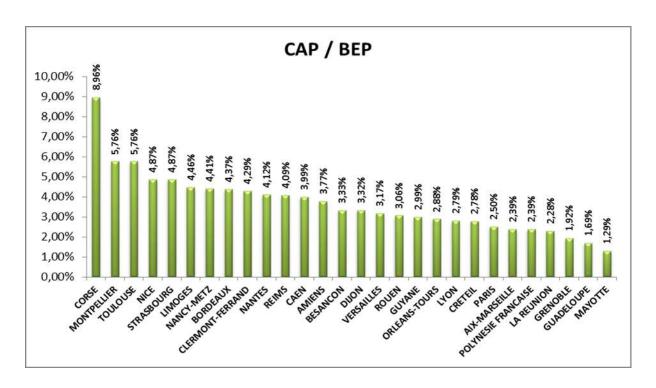
- le taux de dispenses a diminué dans tous les examens et pour les deux sexes ;

- cette diminution reflète certainement l'effort réalisé par les académies afin de sensibiliser les équipes enseignantes à proposer des épreuves et contrôles adaptés;
- Le taux de dispenses le plus important est, depuis plusieurs années, celui des filles du bac pro.

3.1.3. Taux de dispenses (toutes épreuves confondues) selon les académies







3.1.4. Les épreuves adaptées

Le nombre d'élèves dans l'enseignement commun en CCF noté à l'aide d'épreuves adaptées est relativement faible. Les chiffres remontés par les académies pointent que le pourcentage d'élèves bénéficiant d'épreuves adaptées varie de 0% à 2,39%. Du fait de l'imprécision des modes de saisie dans EPSNET ces chiffres cachent certainement des pratiques diverses.

L'examen du contenu des rapports montre que les situations académiques sont très variables concernant les évolutions relatives entre : taux d'inaptes totaux, taux d'inaptes partiels, nombre d'élèves bénéficiant d'une épreuve adaptée. Dans certaines académies le nombre d'élèves bénéficiant d'épreuves adaptées augmente au détriment du taux d'inaptes totaux alors que c'est l'inverse dans d'autres académies. Les moyennes nationales masquent cette diversité.

4. Enseignement commun : Contrôle en Cours de Formation --Résultats nationaux

4.1. Baccalauréats G/T : Enseignement commun : Contrôle en Cours de Formation

4.1.1. Les moyennes 2014 et leur évolution / aux années précédentes

BAC G ET T	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004
G + F	13.76	13.67	13.47	13.52	13.45	13.42	13.17	13.05	12.88	12.73	12.55
Garçons	14.11	14.06	13.98	14.05	14.01	13.98	13.71	13.59	13.44	13.32	13.24
Filles	13.45	13.33	13.02	13.1	12.99	12.99	12.71	12.6	12.4	12.19	12.12
ECART FILLES GARÇONS	-0.66	-0.73	-0.96	-0.95	-1.02	-0.99	-1.00	-0.99	-1.04	-1.13	-1.12

Constats:

- la moyenne globale a légèrement augmenté par rapport à 2013. Cette augmentation est due à une augmentation de la moyenne de la plupart des APSA, notamment celle présentant déjà une moyenne élevée l'année dernière (sauvetage, natation en durée, musculation, escalade)
- l'écart fille-garçons s'est encore réduit

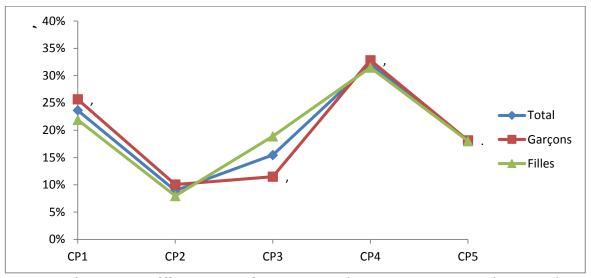
4.1.2. La fréquentation des CP et son évolution / aux années précédentes

BAC G ET T (G et F)	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007
CP 1	70.96%	72.93%	68.24%	70.41%	70.97%	71.08%	68.20%	70.05%
CP 2	26.81%	26.06%	18.63%	16.29%	15.25%	14.49%	14.21%	14.30%
CP 3	46.37%	46.40%	35.78%	36.06%	35.39%	35.35%	34.12%	34.07%
CP 4	96.34%	96.85%	144.43%	150.41%	155.53%	157.40%	162.20%	162.16%
CP 5	54.22%	51.76%	25.01%	18.57%	15.33%	13.61%	11.92%	10.88%

Evolution de la fréquentation des CP – (pourcentages exprimés sur 300)²

- Augmentation de la CP5 plutôt au détriment de la CP1, les autres CP sont stables
- La CP4 est la CP la plus fréquentée

² Le différentiel entre les pourcentages du tableau et 300% est dû aux épreuves académiques (dont la contribution à une CP n'est pas toujours spécifiée)



Fréquentation filles-garçons des CP – 2014 (pourcentages exprimés sur 100)

- Les filles investissent plus la CP3que les garçons Fréquentation similaire pour les autres CP

4.1.3. La fréquentation des APSA



Rq: Les pourcentages sont sur 300% (en partant du principe que chaque élève est évalué dans 3 APSA, donc pour 100 élèves il y a 300 notes). Exemple : 38.99% des candidat(e)s ont été évalué(e)s dans l'épreuve de course de demi-fond.

38,79%

CP 1
CP 2
CP 3
CP 4
CP 5
ACAD ET
ADAPTEES

Fréquentation des APSA (filles et garçons confondus)

Constats concernant la fréquentation globale des APSA:

- Cette fréquentation est similaire à celle de l'année dernière (alors que la commission avait noté un grand nombre de modifications entre 2012 et 2013 liées à la nouvelle exigence certificative = évaluer trois APSA de trois CP différentes)
- Sur-fréquentation de quatre APSA (course de demi-fond, badminton, musculation, acrosport soit CP1, CP2, CP5 et CP3)
- L'APSA de la CP2 la plus représentée est l'escalade
- Le sport collectif le plus fréquenté est le volley-ball
- Sous-représentation de certaines APSA. Dix APSA présentent un taux de fréquentation de moins de 2 % et douze APSA un taux de fréquentation entre 2 et 10%

4.1.4. Les moyennes par APSA

Moyennes globales

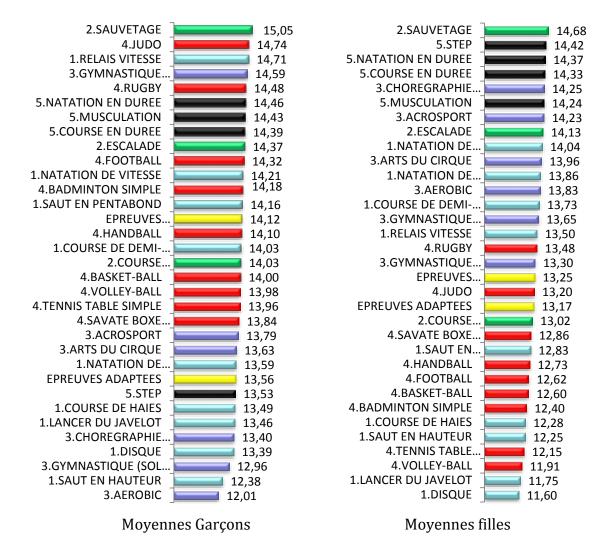
APSA	MOYENNES
2.SAUVETAGE	14,87
5.NATATION EN DUREE	14,41
5.COURSE EN DUREE	14,36
5.MUSCULATION	14,34
2.ESCALADE	14,26
5.STEP	14,19
1.NATATION DE VITESSE	14,12
3.CHOREGRAPHIE COLLECTIVE	14,08
1.RELAIS VITESSE	14,07
3.ACROSPORT	14,06
4.RUGBY	14,04
4.JUDO	14,00
4.FOOTBALL	13,90
1.COURSE DE DEMI-FOND	13,88
3.ARTS DU CIRQUE	13,81
1.NATATION DE DISTANCE	13,72
EPREUVES ACADEMIQUES	13,66
2.COURSE D'ORIENTATION	13,56
1.SAUT EN PENTABOND	13,50
4.HANDBALL	13,48
3.AEROBIC	13,47
3.GYMNASTIQUE RYTHMIQUE	13,42
3.GYMNASTIQUE (SOL ET AGRES)	13,36
EPREUVES ADAPTEES	13,33
4.SAVATE BOXE FRANCAISE	13,27
4.BASKET-BALL	13,25
4.BADMINTON SIMPLE	13,14
1.COURSE DE HAIES	13,05
4.TENNIS TABLE SIMPLE	13,00
4.VOLLEY-BALL	12,97
1.LANCER DU JAVELOT	12,69
1.DISQUE	12,47
1.SAUT EN HAUTEUR	12,31

CP 1
CP 2
CP 3
CP 4
CP 5
ACAD ET
ADAPTEES

Constats globaux:

- On note la même hiérarchie des moyennes par APSA que celle de l'année dernière et presque toutes les APSA présentent de meilleures moyennes que l'année dernière
- Les APSA dont la moyenne a diminué sont celles situées en « bas de tableau », c'est-à-dire le saut en hauteur, le disque, le lancer de javelot, le volley-ball et le tennis de table (de 0.4 à 0.9 selon les APSA)
- Les activités de la CP2 et de la CP5 présentent les moyennes les plus élevées

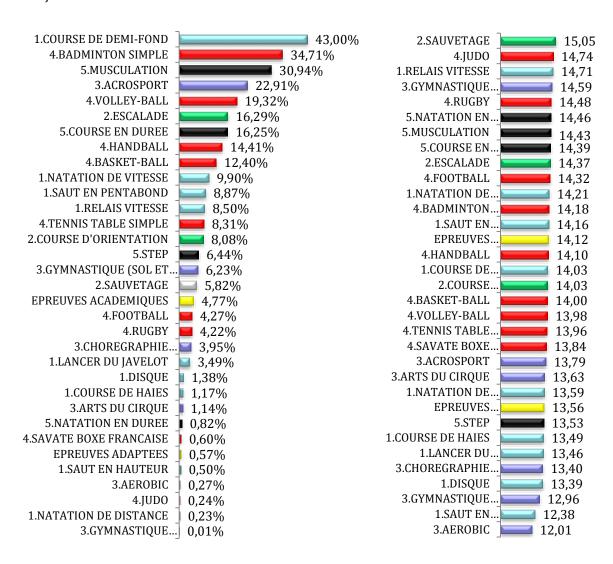
Moyennes garçons et filles



- Pour les garçons et les filles, il existe un écart de trois points entre les moyennes APSA les plus élevées et les plus basses
- Pour les garcons et les filles, la movenne du sauvetage est la plus élevée
- Les moyennes APSA les plus basses diffèrent pour les garçons et les filles (pour les garçons ce sont l'aérobic et le saut en hauteur, pour les filles le disque, le javelot, le volley-ball et le saut en hauteur)
- Certaines APSA présentent des écarts de moyenne entre les filles et les garçons importants
 - Volley-ball = 2,07
 - o Tennis de table = 1,81
 - \circ Disque = 1,79
 - \circ Badminton = -1,78
 - o Javelot = 1,72
 - Aérobic = + 1,83

4.1.5. Liens fréquentation moyenne

Garçons

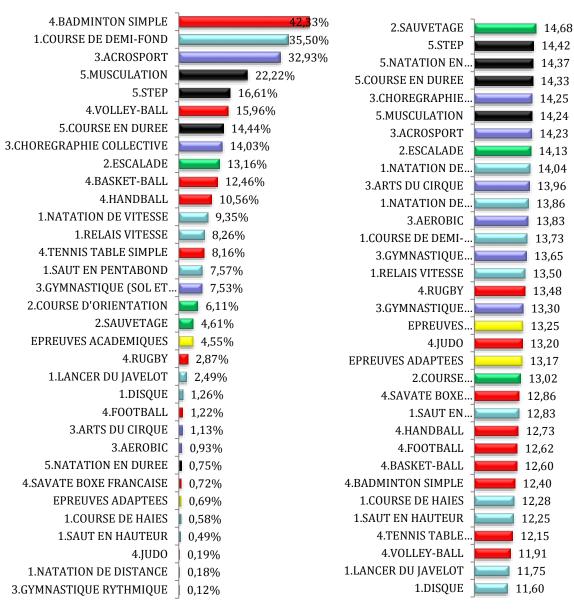


Fréquentation garçons

Moyennes garçons

- Pour les garçons, la plupart des APSA les plus fréquentées présentent des moyennes parmi les plus hautes (course de demi-fond, badminton, musculation, escalade, course en durée)
- Seuls l'acrosport et le volley-ball présentent des moyennes dans la deuxième moitié du « tableau »

Filles

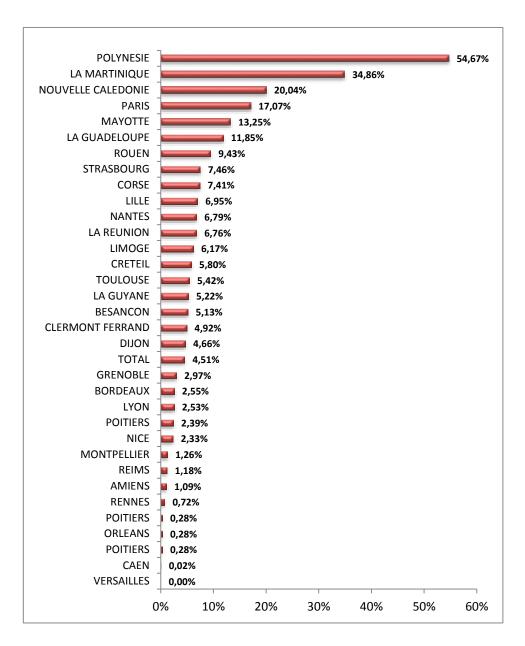


Fréquentation filles

Moyennes filles

- Comme pour les garçons, certaines APSA les plus fréquentées présentent des moyennes parmi les plus hautes (course en durée, step, musculation, acrosport, course de demi-fond)
- Par contre le badminton et surtout le volley-ball présentent des moyennes parmi les plus faibles

4.1.6. La fréquentation des APSA de la liste académique

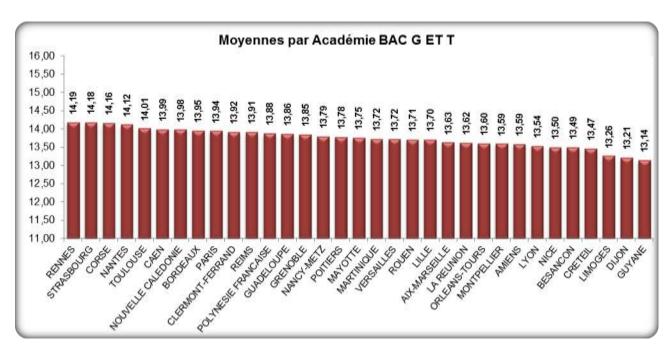


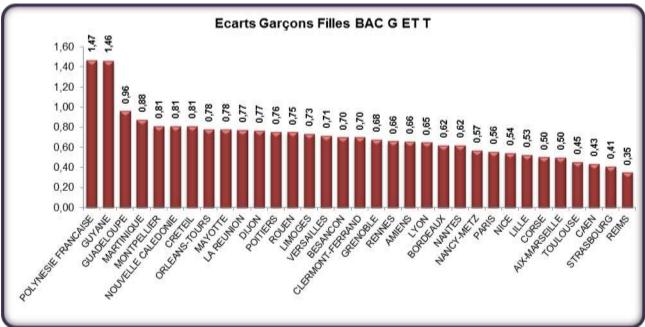
Constats:

- La moyenne nationale de fréquentation est en légère baisse par rapport à l'année dernière (4,51% contre 5,34% en 2013)
- La fréquentation des APSA de la liste académique est très variable selon les académies (de 0 à 54,67%)

Recommandation : ne pas hésiter à faire évoluer les listes académiques pour répondre aux besoins de diversité et aux particularités des territoires.

4.1.7. Les moyennes selon les académies





- La dispersion des moyennes entre les académies est faible (écart-type = 0,27). L'équité de la notation est donc assurée sur l'ensemble du territoire français. Il est probable que les référentiels nationaux et les ensembles certificatifs à 3 CP régulent les écarts filles-garçons et les moyennes sur le territoire national.
- Les écarts filles-garçons diffèrent selon les académies.

4.2. Baccalauréats professionnels : enseignement commun CCF

4.2.1. Les moyennes 2014 et leur évolution / aux années précédentes

BAC PRO	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006
G+F	12.83	12.81	12.72	12.69	12.8	12.69	12.96	12.74	12.51
Garçons	13.14	13.18	13.07	13.13	13.22	13.13	13.07	13.16	12.94
Filles	12.42	12.23	12.12	12.09	12.15	12.06	12.12	12.13	11.9
ECART FILLES GARÇONS	-0.72	-0.95	-0.95	-1.04	-1.07	-1.07	-0.95	-1.03	-1.04

Constats:

- Augmentation de la moyenne des filles

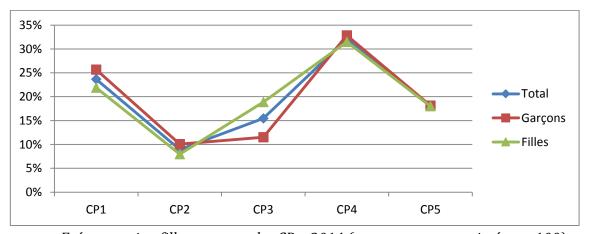
4.2.2. La fréquentation des CP et son évolution / aux années précédentes

BAC PRO (G et F)	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007
CP 1	69,60%	73,35%	23,61%	22,43%	23,08%	22,10%	22,14%	23,69%
CP 2	29,20%	29,03%	10,41%	7,63%	5,09%	4,58%	4,28%	4,68%
CP 3	28,20%	24,82%	8,50%	7,20%	3,96%	4,76%	4,80%	2,86%
CP 4	96,20%	95,99%	32,13%	45,57%	55,74%	55,79%	56,35%	57,82%
CP 5	68,60%	67,55%	22,42%	14,37%	11,23%	9,98%	8,89%	8,02%

Évolution de la fréquentation des CP – (pourcentages exprimés sur 300)

Constats:

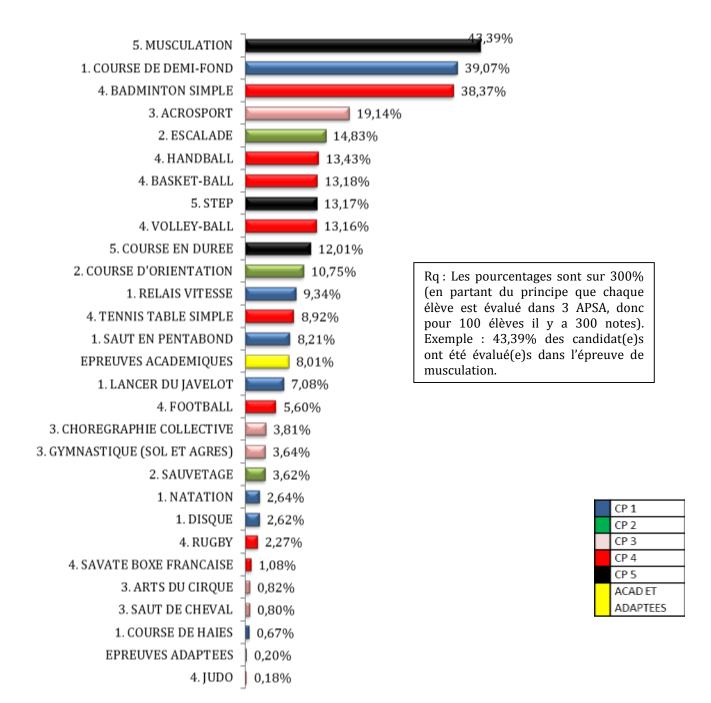
- Baisse de la CP1 au profit de la CP3
- La CP4 est la CP la plus fréquentée



Fréquentation filles-garçons des CP – 2014 (pourcentages exprimés sur 100)

- Les filles investissent plus la CP3que les garçons
- Fréquentation similaire pour les autres CP

4.2.3. La fréquentation des APSA



Fréquentation des APSA (filles et garçons confondus)

Constats concernant la fréquentation globale des APSA identiques à ceux de 2013 :

- Sur-fréquentation de trois APSA (musculation, course de demi-fond et badminton)
- Cinq APSA présentent un taux de fréquentation inférieur à 2 %
- L'ordre de fréquentation des APSA est globalement le même que celui de l'année dernière.

4.2.4. Les moyennes par APSA

Moyennes globales

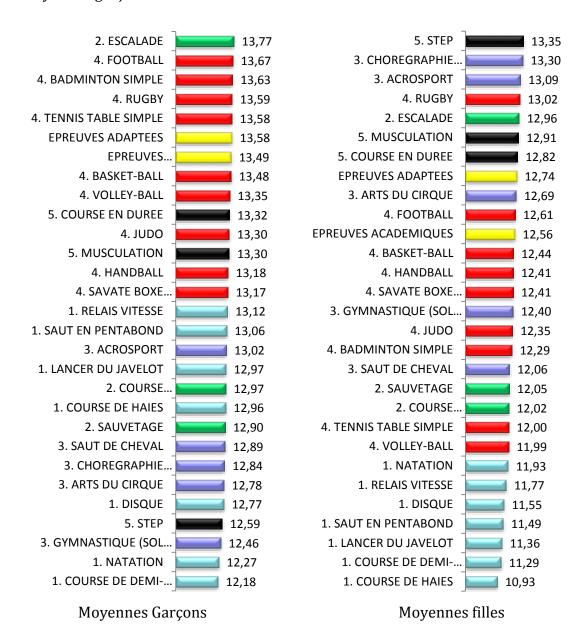
APSA	MOYENNES
4. FOOTBALL	13,55
2. ESCALADE	13,48
4. RUGBY	13,47
3. CHOREGRAPHIE COLLECTIVE	13,24
5. STEP	13,21
EPREUVES ADAPTEES	13,17
5. MUSCULATION	13,16
5. COURSE EN DUREE	13,12
EPREUVES ACADEMIQUES	13,06
3. ACROSPORT	13,06
4. TENNIS TABLE SIMPLE	13,00
4. JUDO	12,96
4. BADMINTON SIMPLE	12,95
4. BASKET-BALL	12,92
4. HANDBALL	12,90
4. VOLLEY-BALL	12,89
4. SAVATE BOXE FRANCAISE	12,83
3. SAUT DE CHEVAL	12,78
3. ARTS DU CIRQUE	12,73
2. SAUVETAGE	12,60
2. COURSE D'ORIENTATION	12,56
1. COURSE DE HAIES	12,55
1. RELAIS VITESSE	12,51
1. LANCER DU JAVELOT	12,46
3. GYMNASTIQUE (SOL ET AGRES)	12,43
1. SAUT EN PENTABOND	12,43
1. DISQUE	12,30
1. NATATION	12,14
1. COURSE DE DEMI-FOND	11,86

CP 1
CP 2
CP 3
CP 4
CP 5
ACAD ET
ADAPTEES

Constats:

- Moyennes relativement stables par rapport à 2013

Moyennes garçons et filles

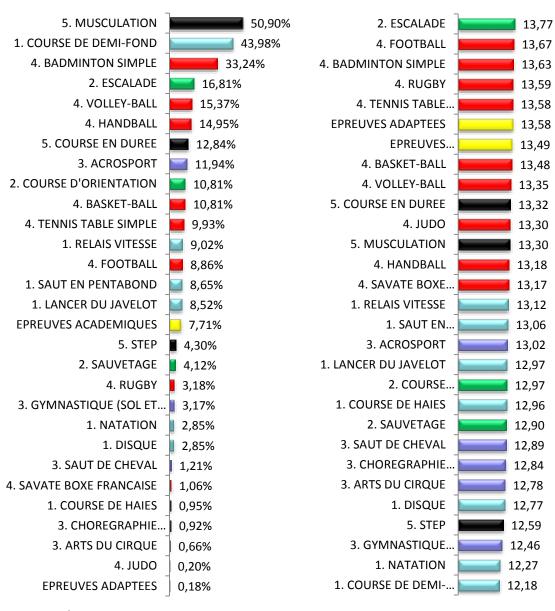


- La différence entre la meilleure et la moins bonne moyenne APSA chez les garçons est de 1.6. Elle est plus marquée chez les filles (2.6). Ces différences sont moins importantes que pour le bac GT
- Les écarts de moyennes APSA les plus marqués entre les garçons et les filles concernent celles de la CP1 et de la CP4 (2.03 en course de haies, 1.61 en lancer de javelot, 1.58 en pentabond, 1.57 en tennis de table)
- Chez les filles, les moyennes les plus basses correspondent à celles des APSA de la CP1 et les plus hautes à celles des APSA de la CP3 (excepté la gymnastique) et de la CP5
- Chez les garçons, les moyennes les plus hautes correspondent à celles des APSA de la CP4 et de la CP5 (excepté le Step)
- Les moyennes des APSA académiques et des épreuves adaptées sont élevées

- Certaines APSA présentent des écarts de moyenne entre les filles et les garçons importants
 - o Volley-ball = 2,07
 - o Tennis de table = 1,81
 - o Disque = 1,79
 - \circ Badminton = 1,78
 - o Javelot = 1,72
 - o Aérobic = + 1, 83

4.2.5. Liens fréquentation – moyennes

Garçons

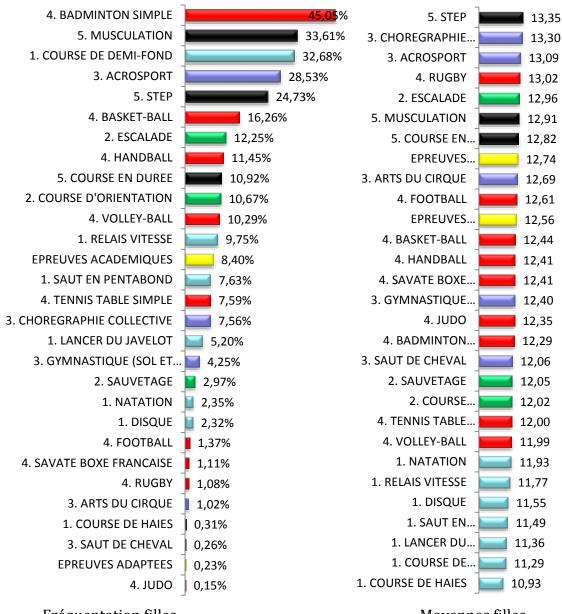


Fréquentation garçons

Moyennes garçons

- Cinq APSA parmi les six les plus fréquentées présentent des moyennes parmi les plus hautes (badminton, musculation, escalade, volley-ball, handball)
- En revanche, le demi-fond est une activité à la fois très fréquentée (rang 2) et présentant la moins bonne moyenne. Son impact peut donc être important dans les moyennes des élèves.

Filles

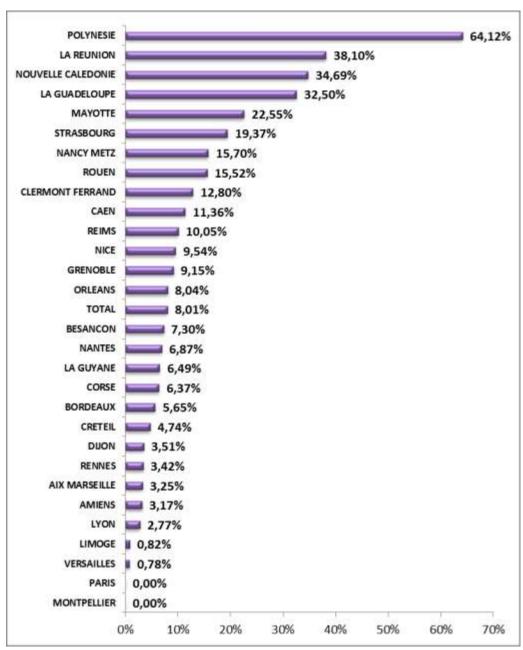


Fréquentation filles

Moyennes filles

- Certaines APSA les plus fréquentées présentent des moyennes parmi les plus élevées (step, musculation, acrosport)
- Même remarque que pour les garçons : la course de demi-fond (rang 3 pour la fréquentation) présente la deuxième moyenne la plus faible

4.2.6. La fréquentation des APSA de la liste académique

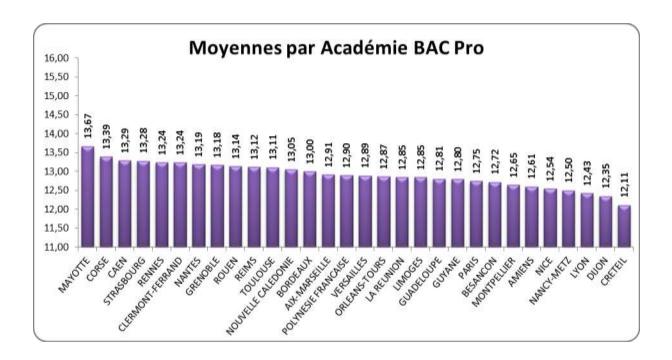


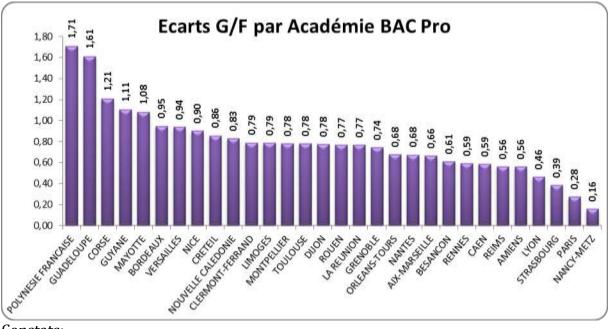
Constats:

- La moyenne nationale de fréquentation est de 8% (identique à celle de l'année dernière)
- La fréquentation des APSA de la liste académique est très variable selon les académies
- Cette fréquentation est très importante dans les DOM

Recommandation : ne pas hésiter à faire évoluer les listes académiques pour répondre aux besoins de diversité et aux particularités des territoires.

4.2.7. Les moyennes selon les académies





- Les écarts dans les moyennes globales entre académies sont plus importants que pour le bac GT
- Les écarts filles-garçons sont moins importants que l'année dernière (cinq académies présentent des écarts filles-garçons de moyenne de plus d'un point contre dix l'année dernière)

4.3. CAP-BEP: enseignement commun CCF

4.3.1. Les moyennes globales et leur évolution

CAP - BEP	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007
G + F	12.66	12.51	12.50	12.4	12.9		12.8	12.96
Garçons	12.97	12.97	12.84	12.67	13.3		13.34	13.36
Filles	12.21	12.03	11.98	11.87	12.31		12.21	12.4
ECART FILLES GARÇONS	-0.76	-0.94	-0.86	-0.80	-0.99		-1.13	-0.96

Constats:

- Légère augmentation de la moyenne globale due à une augmentation de la moyenne fille
- Diminution de l'écart filles-garçons

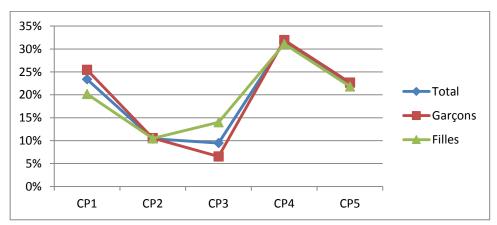
4.3.2. La fréquentation des CP et son évolution / aux années précédentes

CAP - BEP (G ET F)	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007
CP 1	70.16%	71.67%	67.85%	74.96%	56.62%		56.27%	55.74%
CP 2	31.22%	28.94%	30.92%	30.37%	10.70%		9.40%	8.64%
CP 3	28.48%	28.85%	30.50%	31.82%	11.39%		13.75%	13.98%
CP 4	94.85%	93.58%	94.40%	96.63%	92.76%		92.33%	95.88%
CP 5	66.97%	67.04%	66.08%	59.01%	27.57%		22.62%	18.57%

Évolution de la fréquentation des CP – (pourcentages exprimés sur 300)

Constats:

- Légère augmentation de la CP2 par rapport à l'année dernière
- La CP4 est la CP la plus fréquentée
- La CP2 et la CP3 sont toujours sous-représentées

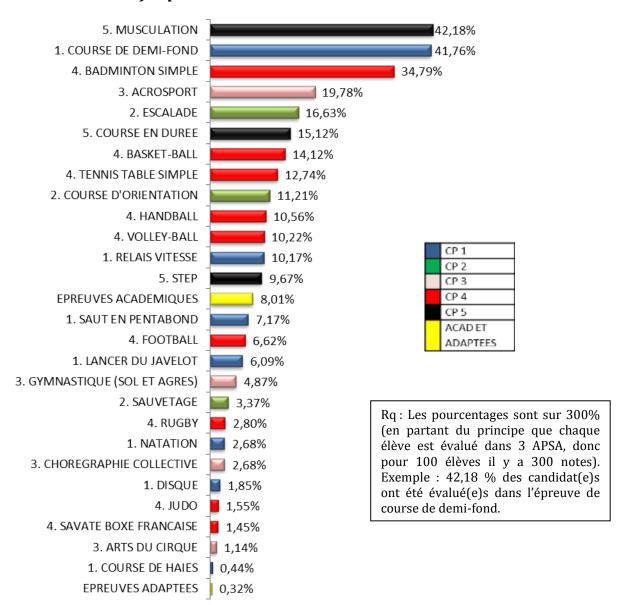


Fréquentation filles-garçons des CP – 2014 (pourcentages exprimés sur 100)

Constats:

- Les filles investissent plus la CP3que les garçons

4.3.3. La fréquentation des APSA



Fréquentation filles-garçons confondus

Constats globaux:

- Peu de changements par rapport à 2013
- Trois APSA sont surreprésentées (course de demi-fond, musculation, badminton)

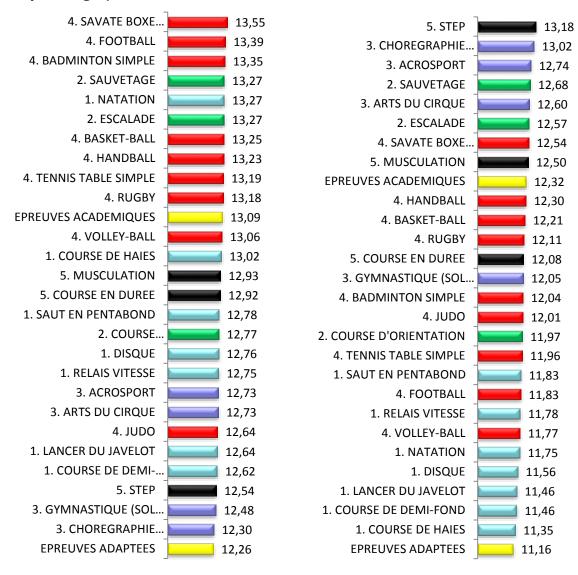
4.3.4. Les moyennes par APSA

APSA	MOYENNES
4. FOOTBALL	13,22
4. SAVATE BOXE FRANCAISE	13,17
2. SAUVETAGE	13,06
5. STEP	13,06
2. ESCALADE	13,01
4. RUGBY	12,99
4. HANDBALL	12,92
3. CHOREGRAPHIE COLLECTIVE	12,87
5. MUSCULATION	12,80
1. NATATION	12,76
4. BASKET-BALL	12,75
4. BADMINTON SIMPLE	12,75
4. TENNIS TABLE SIMPLE	12,75
3. ACROSPORT	12,73
3. ARTS DU CIRQUE	12,66
5. COURSE EN DUREE	12,63
4. VOLLEY-BALL	12,60
EPREUVES ACADEMIQUES	12,56
2. COURSE D'ORIENTATION	12,43
4. JUDO	12,43
1. SAUT EN PENTABOND	12,43
1. COURSE DE HAIES	12,40
1. RELAIS VITESSE	12,32
3. GYMNASTIQUE (SOL ET AGRES)	12,31
1. DISQUE	12,30
1. LANCER DU JAVELOT	12,26
1. COURSE DE DEMI-FOND	12,26
EPREUVES ADAPTEES	11,78

	CP 1
	CP 2
	CP 3
	CP 4
	CP 5
	ACAD ET
	ADAPTEES

- Quelques changements, par rapport à 2013, concernant la hiérarchie des APSA du haut du tableau
- Par contre ce sont toujours les mêmes APSA (course de demi-fond, lancer de javelot, disque...) qui présentent les moyennes les plus faibles

Moyennes garçons et filles



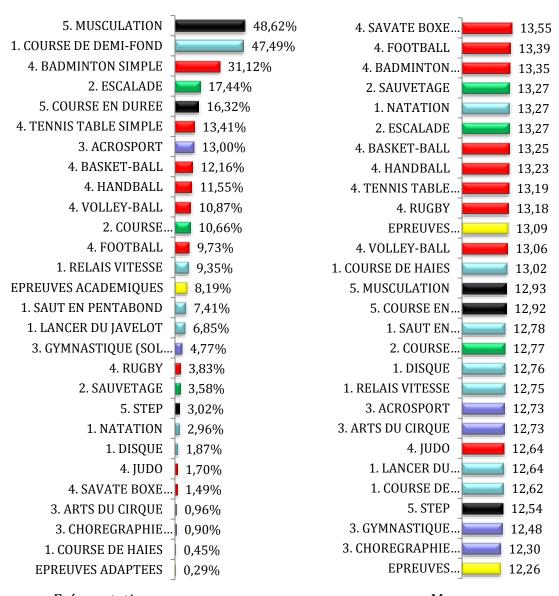
Moyennes Garçons

Moyennes filles

- La différence entre la meilleure et moins bonne moyenne APSA chez les garçons est de 1.3. Elle est plus marquée chez les filles (2 points). Ces différences sont moins importantes que pour le bac GT et le bac pro.
- Les écarts les plus marqués de moyennes APSA entre les garçons et les filles concernent les moyennes des APSA de la CP1 et de la CP4
- Chez les filles, les moyennes les plus basses correspondent à celles des APSA de la CP1 plus hautes à celles du step et des APSA de la CP3 (excepté la gymnastique)
- Chez les garçons, les APSA de la CP4 présentent des moyennes parmi les plus élevées
- Les moyennes des APSA académiques sont élevées
- Les moyennes des épreuves adaptées sont les plus faibles

4.3.5. Liens fréquentation - moyenne

Garçons

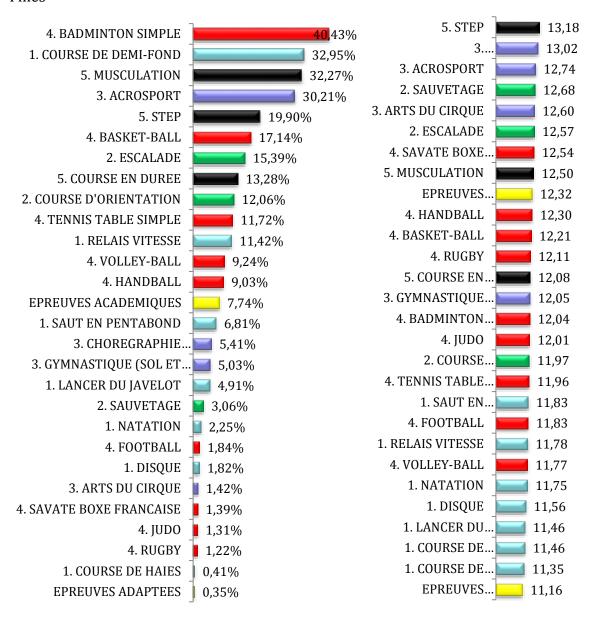


Fréquentation garçons

Moyennes garçons

- Seules trois APSA parmi les plus fréquentées présentent une moyenne parmi les plus élevées (badminton, escalade et tennis de table)
- Deux APSA présentent une moyenne correcte (musculation et course en durée)
- La course de demi-fond qui est la deuxième APSA la plus fréquentée présente une moyenne parmi les plus faibles

Filles

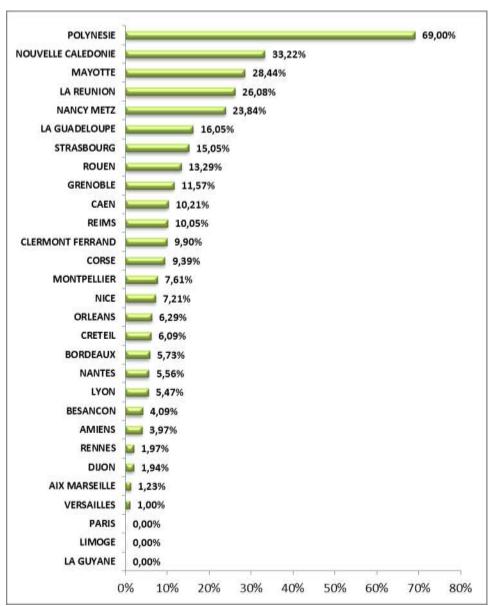


Fréquentation filles

Moyennes filles

- Quatre APSA parmi les plus fréquentées présentent des moyennes parmi les plus hautes (musculation, acrosport, step, basket-ball)
- La course de demi-fond qui est la deuxième activité la plus fréquentée présente la deuxième moyenne la plus faible
- Le badminton qui est l'activité la plus fréquentée présente une moyenne de 0.2 inférieure à la moyenne générale des filles

4.3.6. La fréquentation des APSA de la liste académique

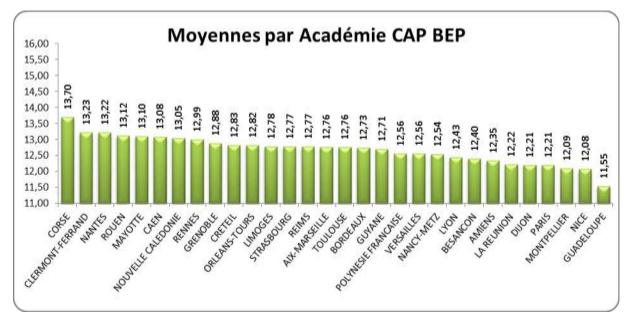


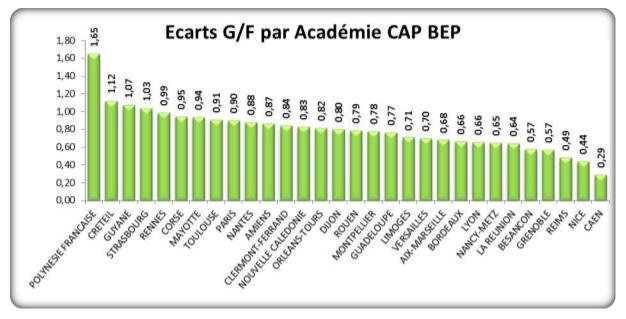
Constats:

- La moyenne nationale de fréquentation est de 8,1% (identique à celle de l'année dernière)
- La fréquentation des APSA de la liste académique est très variable selon les académies
- Cette fréquentation est très importante dans les DOM (excepté la Guyane)

Recommandation : ne pas hésiter à faire évoluer les listes académiques pour répondre aux besoins de diversité et aux particularités des territoires.

4.3.7. Les moyennes selon les académies

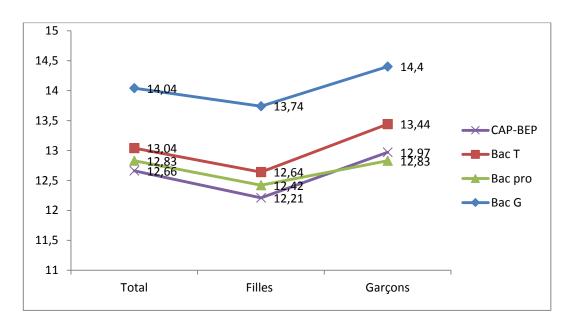




- Quelques écarts dans les moyennes globales entre académies (de 11,55 à 13,70) pour une moyenne nationale de 12,66
- Concernant les écarts filles-garçons : seules quatre académies présentent des écarts de moyenne de plus d'un point

4.4. Synthèse enseignement commun CCF

4.4.1. Comparaison des moyennes générales



Constats:

- Les élèves du bac GT obtiennent des meilleurs résultats que les élèves des bacs T, pro et du CAP-BEP.

4.4.2. Les liens fréquentation-moyenne

- → Comme l'année dernière, l'offre de certification, que ce soit pour les filles et les garçons et pour les bacs G/T et pro, s'organise autour de quelques APSA préférentielles : la musculation (CP5), la course de demi-fond (CP1), le badminton (CP4) et l'acrosport (CP3). Ces quatre APSA sont les plus fréquentées quels que soient les examens. L'escalade est l'APSA de la CP2 la plus fréquentée (15% en moyenne). Ce constat a interrogé les membres de la commission qui espèrent que ce « caractère limitatif » de l'offre de certification ne s'accompagne pas d'une limitation de l'offre de formation.
- → Par contre certaines APSA sont très peu fréquentes dans l'offre de certification. Deux APSA (le judo, et la boxe savate française) présentent un taux de fréquentation inférieur à 2% quels que soient les examens et le sexe.
- → Les liens entre fréquentation et moyenne diffèrent selon les examens et le sexe. Les APSA dont la fréquentation est élevée alors que la moyenne figure parmi les plus faibles sont :
 - Pour les garçons du bac GT : l'acrosport
 - Pour les filles du bac GT : le badminton et le volley-ball
 - Pour les garçons et les filles de la voie pro : la course de demi-fond
- → En revanche certaines APSA très fréquentées présentent des moyennes parmi les plus élevées (notamment les activités de la CP5).

4.4.3. Les moyennes APSA

- → Pour le bac GT, on observe des écarts importants entre les moyennes APSA les plus élevées et les plus faibles (écart de 3 points). Ces écarts sont moins importants en voie professionnelle.
- → Les moyennes APSA les plus basses sont celles des APSA de la CP1 (notamment l'athlétisme). Ce constat est plus marqué pour les filles de la voie professionnelle.
- → Globalement les filles obtiennent les meilleures moyennes dans les APSA de la CP3 et la CP5.
- → Les garçons (notamment dans la voie pro) obtiennent les meilleures moyennes dans les APSA de la CP4.
- → Globalement les écarts les plus marqués entre les moyennes APSA filles et les moyennes APSA garçons concernent les activités de la CP1 et de la CP4 (à l'avantage des garçons) et ceci pour tous les examens.
- → Les écarts entre bac GT et bac pro sont très marqués pour certaines APSA, notamment la course de demi-fond (écart le plus important) et les activités de la CP5 (CF. tableau suivant).

APSA	Bac Pro	Bac GT	Ecart
1. Course de demi fond	11,83	13,88	-2,05
4. Badminton	12,95	13,14	-0,19
5. Musculation	13,16	14,34	-1,18
3. Acrosport	13,06	14,06	-1
4. Volley-ball	12,89	12,97	-0,08
5. Course en durée	13,12	14,36	-1,24
2. Escalade	13,48	14,26	-0,78
4. Baskett-ball	12,92	13,25	-0,33
4. Hand-ball	12,9	13,48	-0,58
5. Step	13,21	14,19	-0,98

Tableau présentant les écarts filles-garçons selon le bac des dix APSA les plus fréquentées

Ces constats (couplés aux observations dans les rapports académiques) ont amené les membres de la commission à examiner les référentiels créant des écarts entre les filles et les garçons, et entre les examens. Ont été examinés les référentiels suivants :

Pour la CP1

- Référentiels bac GT :
 - barèmes filles en : lancer de javelot, disque → faiblesse des moyennes
 - o barèmes garçons : **saut en hauteur** → faiblesse moyenne
 - o natation longue niveau 5 → moyenne élevée filles et garçons, notamment dans la partie 15 à 20.
- Référentiels voie pro :
 - Voie pro : filles, lancer de javelot, disque, saut en hauteur (niveau 3 et niveau 4) → faiblesse des moyennes
 - Voie pro, filles et garçons : course de demi-fond garçons (niveau 3 et niveau 4) → faiblesse des moyennes et écart important avec bac GT

Pour la CP2

- Référentiels bac GT :
 - o **Sauvetage** → movennes filles et garçons particulièrement hautes

Pour la CP3

- Référentiels bac GT :
 - o Garçons : **aérobic** → moyenne faible

Pour la CP4

- Référentiels bac GT :
 - o Filles : **volley-ball, tennis de table, badminton** → faiblesse des moyennes et écarts filles-garçons importants
- Référentiels bac Pro:
 - o Filles : **volley-ball, tennis de table, badminton** → faiblesse des moyennes et écarts filles-garçons importants

Pour la CP5

- Référentiels bac GT :
 - o Garçons et filles : **tous les référentiels CP5**, → « inflation » des notes depuis quelques années

Le travail commencé lors de la commission se poursuivra au cours des prochains mois.

5. Enseignement commun : Contrôle Ponctuel -- Résultats nationaux

5.1. Baccalauréats G/T

5.1.1. Les moyennes globales

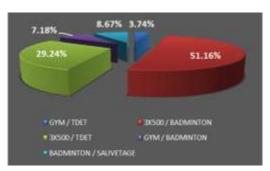
BAC G ET T SESSION 2014	MOYENNES	MOYENNES	MOYENNES
(PONCTUEL OBLIGATOIRE)	2014	2013	2012
G + F	12,14	11,60	11,90
Garçons	12,50	12,17	12,52
Filles	11,62	10,88	11,30

Constats:

- La moyenne a augmenté par rapport à l'année dernière. Ceci probablement dû aux efforts des académies pour mieux communiquer les exigences du contrôle ponctuel en direction des candidats
- L'écart filles-garçons s'est réduit par rapport à l'année dernière. Cet écart diffère cependant de manière importante selon les académies.

5.1.2. Les moyennes et fréquentations par binôme d'activités

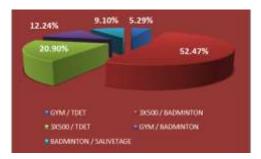












Constats:

- Chez les garçons et les filles, les deux binômes comprenant le « 3x500 » sont surreprésentés : 80% des élèves passent l'épreuve de demi-fond.
- Les deux binômes présentant la gymnastique sont sous-représentés pour les garçons (6%). Par contre les filles optent plus fréquemment pour un binôme comportant la gymnastique (18%).
- Pas d'écart flagrant de moyenne entre les binômes d'activités.

5.2. Baccalauréats professionnels

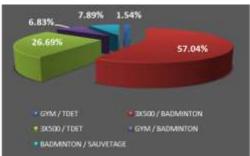
5.2.1. Les moyennes globales

BAC PRO SESSION 2014 (PONCTUEL OBLIGATOIRE)	MOYENNES 2014	MOYENNES 2013	MOYENNES 2012
G + F	12.02	12.30	11.90
Garçons	12.40	12.44	12.52
Filles	11.29	11.28	11.30

- La moyenne a diminué par rapport à l'année dernière
- L'écart entre la moyenne des filles et celle des garçons reste important

5.2.2. Les moyennes et fréquentations par binôme d'activités

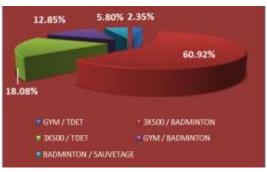












Les constats:

- Chez les garçons et les filles, les deux binômes comprenant le « 3x500 » sont surreprésentés : plus de 80% des élèves passent l'épreuve de demi-fond.
- Les deux binômes présentant la gymnastique sont sous-représentés pour les garçons (moins de 5%). En revanche les filles optent plus fréquemment pour un binôme comportant la gymnastique (15%).
- Pour les filles la moyenne du binôme « Gym-Tennis de Table » est plus faible de 0.5 point par rapport à leur moyenne générale

5.3. CAP-BEP

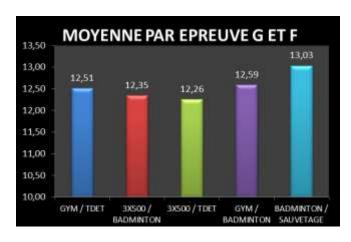
5.3.1. Les moyennes globales

CAP BEP SESSION 2014	MOYENNES	MOYENNES	MOYENNES
(PONCTUEL OBLIGATOIRE)	2014	2013	2012
G + F	12.40	12.46	11.90
Garçons	12.78	12.98	12.20
Filles	11.75	11.58	11.01

Constats:

- Diminution de la moyenne des garçons par rapport à 2013
- La moyenne des filles continue à augmenter.

5.3.2. Les moyennes et fréquentations par binôme d'activités













Constats:

- Chez les garçons et les filles, les deux binômes comprenant le « 3x500 » sont surreprésentés : plus de 80% des élèves passent l'épreuve de demi-fond.
- Les deux binômes présentant la gymnastique sont sous-représentés pour les garçons (7%). Par contre, les filles optent plus fréquemment pour un binôme comportant la gymnastique (18%).

5.4. Synthèse enseignement commun : contrôle ponctuel

Les constats réalisés sont globalement les mêmes pour le bac GT, le bac pro et le CAP-BEP.

- Pas d'écart flagrant de moyenne entre les binômes d'activités
- les deux binômes comprenant le « 3x500 » sont surreprésentés
- Les deux binômes présentant la gymnastique sont sous-représentés pour les garçons
- → Ces constats ont amené les membres de la commission à discuter du maintien de ces cinq binômes en l'état, sans qu'un point de vue majoritaire ne se dégage du fait de la diversité des arguments avancés.

6. Épreuve facultative

6.1. Contrôle en Cours de Formation

Les données recueillies ne nous ont pas permis de proposer des statistiques significatives concernant le contrôle en cours de formation. Nous ne disposons que des moyennes globales nationales.

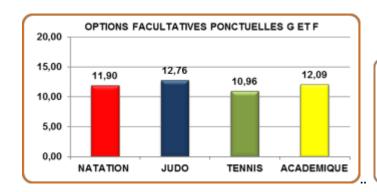
	Moyenne	Moyenne	Moyenne
	globale	garçons	filles
Contrôle CCF	15,96	16,09	15,72

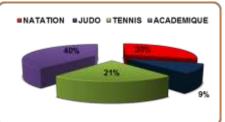
6.2. Contrôle en ponctuel

6.2.1. Les moyennes et fréquentations par APSA

Ces moyennes ont été calculées sur la base des 24 académies ayant remonté les informations concernant le contrôle en ponctuel (soit 31 161 élèves).

	Moyenne	Moyenne	Moyenne
	globale	garçons	fille
Contrôle ponctuel	12,54	11,86	11,38

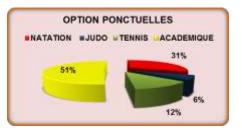












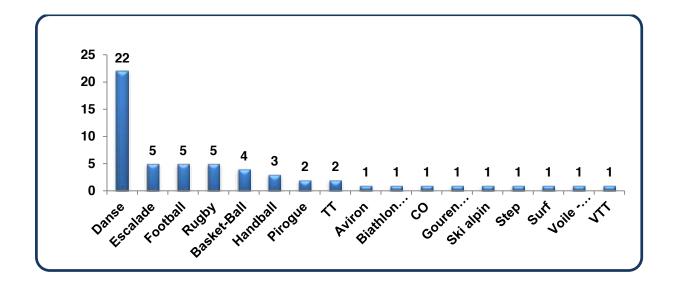
Les constats sont globalement les mêmes que ceux de l'année dernière :

- Les moyennes sont nettement moins élevées qu'en CCF
- Les filles obtiennent de meilleurs résultats que les garçons dans toutes les APSA, avec un écart particulièrement remarquable en natation.
- Le tennis présente la moyenne la plus faible
- Le judo est peu choisi
- Les épreuves académiques sont bien représentées

6.2.2. Les APSA académiques

ACADEMIES	APSA 1	APSA 2
Aix-Marseille	Danse	Basket-Ball
Amiens	Danse	Aviron
Besançon	Danse	Handball
Bordeaux	Rugby	Surf
Caen	Handball	Biathlon athlétique
Clermont-Ferrand	-	-
Corse	Escalade	Voile - Planche
Créteil	Danse	Escalade
Dijon	Danse	СО
Grenoble	Handball	Ski alpin
Guadeloupe	Danse	Football
Guyane	Football	
La Réunion	Danse	Escalade
Lille	Danse	Football
Limoges	Danse	Basket-Ball
Lyon	VTT	Basket-ball
Martinique	Danse	Football
Mayotte	Danse	Tennis de table
Montpellier	Danse	Rugby
Nancy-Metz	Danse	

Nantes	Danse	
Nice	Danse	Rugby
Nouvelle Calédonie	Rugby	Pirogue (VAA)
Orléans-Tours	Danse	ТТ
Paris	Danse	Escalade
Poitiers	Danse	Escalade
Polynésie Française	Danse	Pirogue
Reims	Football	
Rennes	Danse	Gouren (lutte bretonne)
Rouen	Danse	Basket-ball
Strasbourg	Step	
Toulouse	Danse	Rugby
Versailles		



Constats:

- Certaines académies ne proposent qu'une seule APSA académique voire aucune.
- Bien qu'il existe une grande diversité dans l'offre académique des APSA, la danse est surreprésentée dans l'offre nationale (présente dans 19 académies).
- Plusieurs académies proposent des sports collectifs
- → Au vu de ces constats, les membres de la commission ont discuté de l'opportunité de modifier la liste des APSA pour l'épreuve facultative ponctuelle et différentes suggestions ont été avancées.

6.2.3. Sportifs de Haut Niveau (SHN) sur liste, Sportif de haut niveau du Sport Scolaire (SHNSS) et Jeunes officiels (JO)

L'année dernière la commission avait préconisé une section spécifique concernant les élèves bénéficiant des dispositions spécifiques pour l'épreuve facultative (validation d'une note de 16 sur 16 concernant la partie pratique de l'épreuve) de manière à faire un point plus précis (part relative des élèves relevant du SHN, SSHN, JO).

Le contenu des rapports ne nous a pas permis de faire ce bilan. Nous souhaitons cependant insister sur les points suivants :

- l'obligation de passer l'épreuve orale pour bénéficier de la note de pratique
- l'intérêt de différencier le contenu de l'oral selon les publics (SHN, podium UNSS, jeunes officiels)
- la possibilité de simplifier l'organisation de cet oral en ne prévoyant qu'un juré à l'oral et une passation au sein de l'établissement (pour les SHNSS et les JO)
- → Les membres de la commission notent la diversité du niveau d'exigence et d'investissement pour les JO selon les disciplines sportives. Cette observation sera remontée à la direction nationale de l'UNSS.

Annexe 1 : Evolutions souhaitées concernant EPS NET

Depuis plusieurs années les retours des académies pointent des difficultés récurrentes concernant l'utilisation de l'application EPS NET. Pour espérer une prise en compte des évolutions (dans EPSNET ou plus probablement l'application CYCLADES qui devrait être mise en place prochainement), il nous semble indispensable d'effectuer un tri dans ces souhaits. Après discussion la commission propose de faire « remonter » (via la commission nationale et les académies) les évolutions suivantes auprès de la DSI.

1- le module établissement

- a- Permettre aux professeurs et au chef d'établissement de pouvoir consulter leurs statistiques une fois les notes validées.
- b- Lors de la saisie des notes, afficher les APSA en tête de colonnes CCF (pour guider la saisie des notes en rapport avec l'APSA. Actuellement, impossibilité d'être sûr de la relation Note / APSA sur laquelle repose une grande part des résultats statistiques
- c- Pouvoir inscrire les épreuves de l'option facultative CCF avoir des statistiques sur ces options (part pratique et oral) (actuellement n'est rentrée qu'une note = moyenne des 2 APSA)

2- Le module gestionnaire

a- Pouvoir circuler d'un enseignement à un autre sans sortir de l'application EPSNET

3- Le module commission

- a- Visualiser la distribution des notes de 00 à 20 par établissement afin d'aider à l'harmonisation.
- b- Permettre l'édition des statistiques concernant les inaptes partiels et les inaptes totaux par établissement (en pourcentage) à l'identique des moyennes d'établissement.
- c- Pouvoir créer un « établissement fantôme » (de manière à tester et connaître les modalités de saisie des notes)
- d- Lors de l'extraction sous Excel, afficher en haut de page le type d'examen concerné (BGT, BP, CAP-BEP)

Annexe 2 : Trame du rapport de la commission académique 2015

Rapport de la Commission académique session 2015

Académie de :

1. La commission

- 1.1 Organisation
- 1.2 Logiciel de traitement des notes
- 1.3 Principes d'harmonisation

2. Résultats académiques de la session : baccalauréats G, T et pro

2.1 Enseignement commun : contrôle en cours de formation

- 2.1.1 Observations générales
- 2.1.2 Décisions d'harmonisation
- 2.1.3 Liste académique
- 2.1.4 Inaptitudes et enseignement adapté
- 2.1.5 Réflexions et perspectives

2.2 Enseignement commun: examen ponctuel terminal

- 2.2.1 Observations
- 2.2.2 Inaptitudes et enseignement adapté
- 2.2.3 Réflexions et perspectives

2.3 Enseignement facultatif: contrôle en cours de formation (bac G/T)

- 2.3.1 Observations générales
- 2.3.2 Réflexions et perspectives

2.4 Enseignement facultatif: contrôle en ponctuel (bac G/T)

- 2.4.1 Observations générales
- 2.4.1 Observations spécifiques concernant les SHN et HNSS
- 2.4.2 Réflexions et perspectives

2.5 Enseignement de complément: contrôle en cours de formation (bac G/T)

- 2.5.1 Observations générales
- 2.5.2 Réflexions et perspectives

3. Résultats académiques de la session : CAP et BEP

3.1 Enseignement commun : contrôle en cours de formation

- 3.1.1 Observations générales
- 3.1.2 Décisions d'harmonisation
- 3.1.3 Capitalisation des notes
- 3.1.4 Liste académique
- 3.1.5 Inaptitudes et enseignement adapté
- 3.1.6 Réflexions et perspectives

3.2 Enseignement commun: examen ponctuel terminal

- 3.2.1 Observations
- 3.2.2 Réflexions et perspectives

4. Réflexions et préconisations pour la session suivante

- 4.1 A destination des établissements
- 4.2 A destination de la commission nationale

5. Bilan

NB: intégrer l'examen des résultats dans établissements AEFE dans les travaux de la commission